

Première rencontre du réseau franco-italien : ci siamo riusciti!

C'est en pleine campagne, à quelques minutes d'Aix-en-Provence, que le réseau franco-italien (RETE_FI) s'est réuni pour la première fois les 23 et 24 novembre derniers 2012, à l'initiative conjointe de la SFT et de l'Associazione Italiana Traduttori e Interpreti (AITI).

Une cinquantaine de participants, traducteurs, enseignants, avocats et juristes venus de tout l'Hexagone et de la botte italienne, mais également du Royaume-Uni, se sont retrouvés pour une journée de séminaire sur la thématique du droit comparé franco-italien, animée par des intervenants aussi prestigieux que M. Mario Chiavario, connu pour sa contribution à la rédaction du code de procédure pénal italien et ses nombreuses publications, M^{me} Francesca Ruggieri ex-magistrate, et aujourd'hui professeur de procédure pénale, connue au niveau international, ou encore M^e Lebertre, auteur du dictionnaire juridique français/italien édité par L.G.D.J.

Les conférences se sont succédé dans une ambiance studieuse, sur des thèmes aussi divers que le mandat d'arrêt européen, le droit des successions en Italie et en France, ou encore les fondamentaux de la terminologie juridique en français et en italien, toutes suivies d'un temps d'échange avec la salle.

Lors de la matinée du samedi, les traducteurs de la région PACA et les membres du réseau franco-italien se sont retrouvés pour une réunion SFT régionale autour de thèmes fédérateurs, notamment l'interprétation en langue des signes et les travaux de l'AITI sur la norme européenne CEN.

Après un repas convivial, nos collègues transalpins ont repris la route dans le minibus qu'ils avaient spécialement affrété pour l'occasion.

Prochain rendez-vous en 2014 !